



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

La fermeture du site Enedis Nantes-Montluc

Question écrite n° 8409

Texte de la question

Mme Ségolène Amiot appelle l'attention de Mme la ministre de la transition énergétique sur la fermeture du centre de formation Enedis de la Croix-Gaudin à Saint-Étienne-de-Montluc. Ce centre de formation Enedis est le seul et l'unique site du Grand Ouest. Avec cette fermeture, les 2 000 stagiaires qui y sont formés chaque année seront contraints d'être formés sur le site de la Pérolrière à Lyon. Étant donné le contexte actuel, la fermeture de tels sites de formation représente un non-sens environnemental. Les stagiaires vont devoir traverser la France pour se former, engendrant donc des coûts financiers et une pollution supplémentaires qui pourraient être facilement évités si le centre était préservé. De tels centres de formations sont d'une grande importance pour la transition énergétique de la France. À l'heure où le pays s'engage vers un avenir de plus en plus électrique et de moins en moins carboné, il est absolument crucial que ces centres soient répartis sur le territoire français. En outre, ce sont donc 25 personnes qui sont concernées par une mutation obligatoire, 25 personnes qui possèdent un savoir-faire précieux et des compétences utiles dans le Grand Ouest. En effet, ils assurent la présence sur le terrain de personnes qualifiées ainsi que de moyens matériels précieux qui permettent d'agir rapidement en cas d'incidents au niveau local. Alors que l'électrique va se développer à l'échelle nationale, se priver de moyens d'actions et d'entretien sur les réseaux électriques locaux est une décision lourde de conséquences. Un projet de Campus des énergies était pourtant porté par la communauté de communes. Il avait pour ambition de redynamiser le site en diversifiant ses activités. Le centre serait devenu un nouveau pôle d'avenir pour la région en proposant, notamment, un accompagnement pour les nouvelles filières de l'énergie. Il aurait alors représenté un investissement clé pour l'avenir de la transition énergétique en France. En septembre 2022, l'inauguration du premier parc éolien en mer à Saint-Nazaire avait déjà fait de la Loire-Atlantique un département central pour le futur de l'énergie française. Renforçant l'innovation et la création d'emplois, la dynamique créée à Saint-Nazaire ne pourrait que bénéficier de la création de ce campus des énergies qui permettrait l'arrivée de nouvelles infrastructures dans le département. Elle lui demande si elle va agir pour que l'entreprise Enedis revienne sur sa décision de fermer le site Nantes-Montluc et inciter à une reprise du dialogue entre les différents acteurs afin que des projets ambitieux, écoresponsables et pérennes puissent y voir le jour.

Texte de la réponse

Le site de Nantes Montluc est un site partagé aujourd'hui entre ENEDIS, GRDF et un village d'Entreprise. Si chaque année Enedis assure la formation de 38 000 stagiaires dans ses différents centres de formation, Saint Etienne de Montluc est le plus petit de ses campus nationaux avec seulement 2 000 stagiaires par an, venant en réalité de toute le France, au-delà du Grand Ouest. Un contentieux avec le propriétaire depuis 2016 et la nécessité de moderniser ce site, qui soulève notamment des enjeux de mise en sécurité, ont conduit ENEDIS à étudier des solutions alternatives et notamment celle consistant à transférer les formations sur les 5 autres Campus nationaux. Pour autant, aucune décision à date n'a été prise par ENEDIS. Le Gouvernement est en outre extrêmement attentif à la formation et au développement des compétences dans les domaines qui seront au cœur des enjeux de transition énergétique. Ainsi, la ministre de la transition énergétique et le ministre délégué chargé de l'Industrie ont annoncé en mai 2023 plusieurs mesures pour accélérer la réindustrialisation

des filières renouvelables, dont un label des « Œ Écoles de la transition énergétique Œ » qui permettra de fédérer l'offre de formation du pays dans les métiers de la transition. Ce label permettra de mieux mettre en visibilité l'offre de formations existantes à tous les niveaux d'étude, qui peine parfois à recruter, et à susciter la création de nouvelles offres initiales et continues pour accompagner la réindustrialisation des filières du renouvelable. Par ailleurs, en mars 2023, les acteurs de la filière des réseaux électriques, dont Enedis, ont signé une Convention de partenariat portant sur la création d'un programme de formation « Les Écoles des réseaux pour la transition énergétique ». Dans un contexte de forte croissance des activités liées aux réseaux électriques, ce programme a pour objectif d'anticiper et accompagner les besoins massifs de recrutement de la filière.

Données clés

Auteur : [Mme Ségolène Amiot](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (3^e circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8409

Rubrique : Formation professionnelle et apprentissage

Ministère interrogé : Transition énergétique

Ministère attributaire : Transition énergétique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 mai 2023](#), page 4841

Réponse publiée au JO le : [12 décembre 2023](#), page 11315